

"LE LIEN N° 3" – INFORMATION AUX HABITANTS

Clermont-Le-Fort le 12 Mai 2020

BOYE... TU VEUX OU TU VEUX PAS !

Chères Clermontoises, chers Clermontois,

1. BOYE... TU VEUX OU TU VEUX PAS !

Tout allait très vite, trop vite. Puis d'un seul coup, tout devient moins urgent. Le rendez-vous sur site que nous avons organisé avec ENEDIS pour discuter du déplacement de la ligne électrique qui traverse le terrain est annulé par ENEDIS au dernier moment. Le compte rendu de l'étude de sol qui devait arriver n'arrive pas. Le résultat de l'étude de faisabilité technique que nous devons avoir fin avril n'a toujours pas été rendu.

Il semblerait que la Région étudie en parallèle un autre emplacement en dehors de notre commune. Mais nous n'avons rien d'officiel. Nous attendons que la Région nous informe sur l'état de leurs recherches, de leurs réflexions, sur leur décision finale.

Voyant que la décision sur la faisabilité technique tardait à arriver et par anticipation d'une décision négative de la Région, nous avons le 04 Mai recontacté LIDL pour voir comment pourrait s'intégrer leur projet dans notre zone d'activité de la RIVEROTTE (avec ou sans BOYE) et relancer les discussions avec cette enseigne. Une Visio Réunion est planifiée pour le Jeudi 14 mai avec LIDL.

Il reste le problème de relocalisation de la CEMEX et des Transports MAUREL. Cela semble acquis pour les Transports MAUREL. Ils ont obtenu l'approbation de l'enquête environnementale. Plus rien ne s'oppose à leur relocalisation sur Auterive et ils pourraient même déménager courant Septembre. En revanche, il n'en est pas de même pour la CEMEX. Dans la mesure où la région se désintéresserait du projet BOYE sur la RIVEROTTE, qu'en serait-il du soutien qu'ils nous avaient promis pour relocaliser ces 2 entreprises ?

Une aide de poids pourrait venir de l'entreprise BOYE qui affirme depuis le début ne pas vouloir de la CEMEX dans le périmètre de son usine et qui pourrait s'opposer à leur installation sur le terrain NORD comme initialement prévu. Ceci pourrait inciter la Région à continuer à aider la CEMEX dans leur quête d'un site acceptable pour leurs activités. Nous allons continuer à discuter avec la Région sur ce problème de relocalisation.

2. REOUVERTURE DE L'ECOLE LE 11 MAI

Après concertation entre les maires de la communauté du SICOVAL, la municipalité sortante a décidé au sein du RPI d'ouvrir l'école dès le lundi 11 mai.

Conformément au protocole sanitaire reçu du Ministère de l'Education Nationale, nos responsabilités d'élus nous obligent à mettre tous nos efforts dans la nouvelle organisation pour que les gestes barrières et les distanciations physiques soient respectés.

Cette pratique impactera grandement d'une part nos capacités d'accueil (dans les classes, la garderie et la cantine, le transport) et d'autre part le mode de la vie scolaire des enfants qui ne sera plus du tout le même qu'auparavant.

La déléguée désignée à la Vie Scolaire de la municipalité entrante a participé aux différentes réunions organisées entre les maires, les enseignantes et les parents délégués d'Aureville et de Clermont-le-Fort afin d'élaborer ensemble une nouvelle organisation au sein de nos écoles. Un protocole a été défini et envoyé aux parents avec un questionnaire pour connaître leur intention de remettre leur enfant OUI ou NON à l'école à partir du 11 mai.

Le maire sortant, des élus de la municipalité entrante, les enseignantes, et les agents communaux ont œuvré ensemble à mettre les locaux (réorganisation du mobilier des salles de classe, garderie et cantine, nettoyage et désinfection des locaux) et les espaces extérieurs (marquage au sol afin de gérer les sens de circulation et d'assurer la bonne distance entre les enfants) en conformité avec le guide relatif à la réouverture et au

fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, transmet le 3 mai par le Ministère de l'Education Nationale afin de pouvoir ouvrir l'école de Clermont-le-Fort en toute sécurité.

3. REOUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

La mairie est ouverte au public aux jours et horaires habituels (lundi 14h-16h, mercredi 16h-19h et vendredi 8h30-11h30).

Toutes les précautions sont mises en place pour la protection du personnel et du public. Une protection va être installée sur le comptoir d'accueil et du gel hydroalcoolique sera à disposition.

En attendant cette installation, la porte principale restera fermée et la secrétaire de mairie donnera les renseignements au niveau de la deuxième fenêtre.

Seuls les habitants ayant besoin de plus de précisions, plus de renseignements (constitution d'un dossier, signatures multiples...) pourront entrer munis d'un masque. A leur sortie, une désinfection de l'accueil sera effectuée.

4. DISTRIBUTION DE MASQUES

Samedi dernier, nous avons distribué, au nom de la Municipalité, des masques de protection contre le COVID-19 (2 par personne de plus de 6 ans) venant du SICOVAL et récupérés par CH. HUGUES.

Nous devrions également recevoir d'autres masques venant du Conseil Départemental, mais nous ne savons ni quand nous les recevrons, ni combien de masques nous seront alloués. Nous les distribuerons dès réception.

Enfin, le Conseil Régional devrait directement vous adresser par voie postale un masque par habitant.

5. LE DECONFINEMENT SUR LES BORDS D'ARIEGE A CLERMONT-LE-FORT

Nous avons avec M. le Conservateur de la Réserve Naturelle Régionale (RNR), sur site, fait le point sur les mesures à prendre concernant l'accueil et la sécurité des visiteurs sur les quartiers de la RIVEROTTE, des FRAYSSSES et sur le ramier communal pendant la période de déconfinement.

Dans l'immédiat, nous allons demander à Ch. HUGUES de prendre un arrêté municipal interdisant aux visiteurs d'accéder aux plages et de rester statiques sur les zones concernées. Se promener en respectant la distanciation sociale OUI, se baigner, s'asseoir, s'allonger sur une serviette, pique-niquer,... NON.

Pour éviter que ces visiteurs ne se garent n'importe où, nous allons laisser ouverts les parkings DES CLAUX à la RIVEROTTE et BARONCHELLI au ramier communal.

Dans les prochains jours, nous allons mettre des barrières ou de la rubalise où il est nécessaire d'interdire les accès et afficher l'arrêté municipal aux endroits stratégiques.

Nous allons également nettoyer le parking DES CLAUX et empierrer l'accès pour le rendre praticable.

A plus long terme, nous allons engager avec les habitants et avec le soutien de la RNR une réflexion globale sur la gestion de la fréquentation de ces trois secteurs de Bords d'Ariège. Nous reviendrons vers vous prochainement.

6. DERNIERE MINUTE

Le Conseil Municipal d'installation des nouveaux élus devrait avoir lieu entre le 23 et le 28 mai.

Des questions ? Contactez-nous à :



uneequipepourclermont@gmail.com



06-02-30-65-84

UNE EQUIPE POUR CLERMONT